


admission en M1

Par **JJ2a**, le **22/08/2010** à **15:09**

Bonjour à tous confreres juristes  je vais suivre le master 1 de droit des affaires à aix cette année.

J'ai une question concernant l'admission, j'ai déjà eu ma réponse favorable, ms ma copine qui désire s'inscrire en master 1 droit de la culture et de la communication a envoyé sa demande d'admission le 22juillet par lettre prio (la date limite étant le 23juillet).La fac fermant ses portes du 23 jui au 23 aout, il est logique que sa demande n'est pas encore été traitée. Mais quelqun saurait il si elle sera pénalisée par le fait que sa demande ne soit traitée que cette semaine? il n'y a apparemment pas de restriction de place, la licence suffisant pour etre admis, licence qu'elle a eu avec mention AB, et le cachet de poste est censé faire foi pour l'envoi des documents dans toutes les fac non?

Donc voila si vous avez des avis pour me rassurer je suis preneur ^^ 
merci d'avance